

Discours épilinguistique et fragmentation de l'espace urbain, l'exemple de la ville de Kénitra (Maroc)

Mehdi Haidar

Université Mohamed V, Maroc

Résumé : Le présent travail tente d'étudier le rôle que pourraient avoir les discours épilinguistiques dans la conception de l'urbanité linguistique de la ville de Kénitra (Maroc). Autrement dit, voir comment les représentations des langues contribuent à marquer, sur le plan sociolinguistique, les espaces urbains. Pour ce faire, deux quartiers de la ville de Kénitra ont été choisis pour faire office d'échantillons; Khabazat, médina de la ville, et Bir Rami Ouest, quartier résidentiel habité principalement par une population aisée. L'objectif de l'étude est de relever d'abord les écarts au niveau des représentations linguistiques entre les deux quartiers, leurs impacts sur la hiérarchisation et la discrimination de l'espace et, ensuite, de réfléchir sur leurs conséquences sur l'espace urbain de Kénitra.

Mots-clés : Sociolinguistique urbaine ; représentations linguistiques ; discours épilinguistique ; territorialisation ; fragmentation de l'espace urbain ; Maroc

Abstract: This work attempts to examine the role that epilinguistic discourses can play in the conception of the linguistic urbanity of the city of Kenitra (Morocco). It shows how languages' representation contributes to sociolinguistic marking of urban spaces. In this regard, two neighborhoods were chosen as samples: Khabazat medina of the city and Bir Rami, West residential area inhabited mainly by a wealthy population. The objectives of the study are to identify the differences in the linguistic representations characterizing the two neighborhoods, to shed light on their impact on the hierarchy and space discrimination, and to reflect on their consequences for Kenitra's urban space.

Keywords: urban sociolinguistics; linguistic representations; epilinguistic speech; territorialisation; fragmentation of urban space; Morocco

ملخص: يحاول هذا العمل دراسة الدور الذي يمكن أن يضطلع به الخطاب حول-لغوي في إطار مفهوم الحضرية اللسانية بمدينة القنيطرة (المغرب). بمعنى آخر معرفة كيف تساهم تمثيلات اللغات، على المستوى السوسiolساني، في تحديد الفضاءات الحضرية. لهذا كان اختيار اثنين من أحياء مدينة القنيطرة ليقوما بوظيفة العينة؛ الأول: الخبازات وسط المدينة والثاني: بير رامي الشرقية، وهو حي سكني تقطنه ساكنة ميسورة. الهدف من هذه

الدراسة هو أولاً الكشف عن الانزياحات على مستوى التمثيلات اللسانية بين الحَيَّين وأثرهما على تراتبية وإقصاء الفضاء ثم التفكير في مخلفاتهما على الفضاء الحضري للقنيطرة.

كلمات- مفاتيح: سوسiolسانية حضرية؛ تمثيلات لسانية؛ خطابات حول- اللغات؛ مجالية؛ تجزئى المجال الحضري

La question des représentations des langues a toujours été l'un des axes majeurs explorés par les sociolinguistes de toutes orientations. De Humberto Morales Lopez¹ en Amérique latine à Henri Boyer² en France, les études sur les représentations des langues montrent clairement l'impact de celles-ci sur de nombreux domaines comme l'économie ou encore la politique. C'est avec Louis-Jean Calvet et Thierry Bulot que la question des discours épilinguistiques a été vraisemblablement appliquée pour les premières fois à la notion d'espace urbain³ faisant d'elle l'une des deux composantes majeures de la sociolinguistique urbaine (la première étant les études sur les discours topologiques). Cette relation entre l'épilinguistique et l'espace urbain a permis de mieux comprendre l'effet que pouvaient avoir les représentations des langues de tous types (comme la stigmatisation sociale des formes linguistiques⁴) sur la ville, son urbanité et sur l'éventuelle fragmentation qui pouvait s'y produire.

L'urbanité des villes marocaines reprend le plus souvent le même clivage ville nouvelle *contre* ville ancienne – appelée aussi médina – qui est né et s'est constamment développé du temps des protectorats espagnol et français⁵. Cette architecture urbaine, en continuant d'exister, même après plusieurs décennies post indépendance, engendre tout un ensemble de faits socio-linguistiques liés aux variétés linguistiques, à leurs statuts, mais aussi et

¹ Humberto Morales Lopez, *Sociolinguistica*, Madrid, Gredos, 1989.

² Henri Boyer, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française*, n° 85, 1990, p. 102-124.

³ Louis-Jean Calvet, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994.

Thierry Bulot (dir.), *Langue urbaine et identité, Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁴ William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Sens commun », 1976.

⁵ Françoise Navez-Bouchanine, « Le quartier des habitants des villes marocaines », dans Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, p. 163-173.

surtout à l'épilinguistique. Kénitra, ville située à quarante kilomètres au nord de la capitale Rabat, n'échappe pas à ce clivage qui se manifeste déjà au niveau des discours toponymiques et précisément dans la signalétique de la ville⁶. De là est venue cette idée d'associer l'urbain et les discours épilinguistiques, d'abord pour mieux définir les particularités sociolinguistiques de la ville de Kénitra, puis pour voir si les disparités qui existent entre les quartiers de la médina et les nouveaux quartiers résidentiels sont apparentes dans les représentations linguistiques et spatiales des locuteurs kénitréens.

Les études sociolinguistiques au Maroc se sont longtemps intéressées à la question des représentations des langues⁷, mais rares ont été les études⁸ qui se sont penchées sur la relation qui pourrait s'établir entre discours épilinguistique et espace. L'on se demande alors, comment au Maroc, et plus précisément dans la ville de Kénitra, les représentations linguistiques peuvent contribuer à l'hétérogénéité de l'espace urbain. Sont-elles vecteurs de discriminations spatiales ? Les discours stéréotypés contribuent-ils à hiérarchiser les espaces ?

Cette étude prend comme objet d'étude les discours sur les langues dans deux quartiers différents de la ville de Kénitra et s'inscrit donc dans le champ de la sociolinguistique urbaine. L'objectif est d'abord et avant tout de mesurer l'écart entre les discours épilinguistiques des différentes langues en présence sur le territoire de la ville de Kénitra (amazighe, anglais, arabe dialectal marocain, arabe standard et français) dans les quartiers choisis ; ce qui permettra de montrer le rôle que pourraient jouer ces mêmes discours dans la construction du langage de la ville et de voir comment les différentes formes d'expressions sur les langues conditionnent les représentations spatiales.

⁶ Mehdi Haidar, « Marquage et politique linguistique urbaine, l'exemple de la ville de Kénitra », *Langue, culture et société*, vol. 3, n° 1, 2017, p. 89-99.

⁷ Said Bennis, « Discours épilinguistiques au Maroc. Langues, images et identités », dans *Traverses langues en contact et incidences subjectives*, n° 2, Presses universitaires de Montpellier, 2001, p. 65-79.

⁸ Said Bennis, « Territorialisation et déterritorialisation en situation de métissage humain et linguistique. Cas des Arabisés d'Aït Rouadi de la Province de Béni-Mellal », *Culture orale et variation linguistique au Maroc*, Publications du laboratoire Langage et société, Université Ibn Tofail, Éditions Okad, 2009, p. 107-126 ; Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine, Frontières et territoires*, Rennes, EME Editions, 2003.

Questions de recherche :

- Comment les représentations des langues façonnent-elles la territorialisation à Kénitra ?
- Comment la mise en mots de l'espace participe-t-elle à l'établissement des frontières au sein des villes ?

Hypothèses de recherche

- En raison du clivage ville ancienne *versus* ville nouvelle, les habitants des quartiers Bir-Rami Ouest et Khabazat n'ont pas les mêmes représentations des langues en présence et des locuteurs sur leurs territoires.
- Les discours épilinguistiques variables d'un quartier à un autre conduisent à façonner des frontières de la ville de Kénitra.

Concepts de base*Notion de représentation des langues*

Comme le disait le philosophe allemand Arthur Schopenhauer, « [l]e monde est ma représentation⁹ ». La notion de représentation est interdisciplinaire, on la retrouve dans différents champs en sciences humaines et sociales comme en philosophie, en sociologie¹⁰ et surtout en psychologie sociale. Elle a acquis, au fil du temps, une place majeure en sociolinguistique. Les représentations sociales guident les perceptions des individus au sein des sociétés, elles sont le moteur des attitudes envers le monde qui nous entoure et *ipso facto* des langues. Pour Denise Jodelet, les représentations sont « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social¹¹ ». Serge Moscovici¹²,

⁹ Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, trad. de l'allemand par Auguste Burdeau et Richard Roos, Paris, Presses universitaires de France, 1966 [éd. allemande, 1819], p. 30

¹⁰ Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

¹¹ Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 [1989], p. 59.

¹² Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

pour sa part, insiste sur le fait qu'il y a deux aspects majeurs à prendre en compte lorsqu'il est question des représentations ;

Celui d'objectivation d'abord, qui rend compte de la manière dont un individu sélectionne certaines informations plus expressives pour lui et les transforme en images signifiantes, moins riches en informations, mais plus productives pour la compréhension ;

Celui d'ancrage ensuite, qui permet d'adapter pour l'incorporer l'élément moins familier au sein des catégories familières et fonctionnelles que le sujet possède déjà. (Moscovici cité par Castellotti et Moore¹³)

Empruntées à la sociologie et à la psychologie sociale, les représentations linguistiques sont en réalité une variante des représentations sociales pour la simple et bonne raison que la langue, comme l'avait affirmé Antoine Meillet¹⁴, est d'abord et avant tout un fait social. C'est aussi l'avis de Boyer qui soutient que :

La sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langue(s) et des représentations de cette/ces langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflits et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales¹⁵.

Les représentations linguistiques font donc partie du champ couvert par la sociolinguistique, elles permettent de relever les sentiments et émotions vis-à-vis de tel ou tel fait linguistique, elles sont un moyen de comprendre les appréciations que les sujets ont des langues et des attitudes qu'ils entretiennent à leur égard.

Notion de territorialisation

La notion de territorialisation, introduite en sociolinguistique à la suite des travaux menés par Bulot et le géographe Vincent Veshambre¹⁶, désigne « la

¹³ Véronique Castellotti et Danièle Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Étude de référence*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002, p. 9.

¹⁴ Meillet Antoine, « Comment les mots changent de sens », *L'Année sociologique*, 1905-1906, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1965, [1921], p. 230.

¹⁵ Henri Boyer, « Matériaux pour une approche... », *op. cit.*, p. 104.

¹⁶ Thierry Bulot et Vincent Veshambre (dir.), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006.

façon dont, en discours, les locuteurs d'une ville s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité¹⁷ ». C'est une manière d'établir des frontières au sein même de l'espace urbain en tenant compte surtout de paramètres sociolinguistiques. Différents facteurs peuvent tracer une territorialisation au sein des villes et des représentations des langues. En effet, la pratique tend généralement à hiérarchiser ces discours et, par voie de conséquence, les espaces urbains dans lesquels ils seraient éventuellement pratiqués. La territorialisation engendre de manière consciente ou inconsciente des attitudes de discrimination envers les langues en présence sur ce même espace urbain.

Notion d'urbanité langagière

La notion de territorialisation présentée ci-dessus est étroitement liée à un autre concept fondamental en sociolinguistique urbaine que Bulot appelle l'urbanité langagière. Cette dernière constitue avec le terme urbanisation un couple paronymique puisque les deux unités lexicales sont souvent confondues. L'urbanité langagière représente ce qui caractérise l'espace urbain sur le plan langagier impliquant tous les éléments discursifs.

Est distinguée, à l'instar d'une urbanité essentiellement urbaine marquée par la culture du même ordre, une *urbanité langagière* fonctionnellement empreinte du rapport aux langues représentées ou effectivement présentes dans l'espace urbain. Le terme même intègre dans le rapport à l'organisation sociocognitive de l'espace de ville non seulement les pratiques linguistiques elles-mêmes, mais aussi les pratiques discursives et notamment les attitudes linguistiques (celles rapportées à la structure de la langue) et langagières (celles liées à l'usage de la structure linguistique).¹⁸

Pour Bulot, il existe au-delà d'une urbanité strictement urbaine qui se rapporte principalement à la géographie, à l'urbanisation, à la démographie ou encore à l'architecture, une urbanité langagière liée au langage. Les discours ont, eux aussi, tendance à définir la ville et à conférer à ses espaces un marquage

¹⁷ Thierry Bulot, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », *French Language Studies*, n° 16, 2006, p. 323.

¹⁸ Thierry Bulot, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans Philippe Blanchet et Didier De Robillard (dir.), *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 8, 2003, p. 101.

sociolinguistique. Dans cette étude, comparer les discours sur les espaces dans les deux quartiers de Bir-Rami Ouest et Khabazat contribuerait substantiellement, mais partiellement, à définir l'urbanité langagière de la ville de Kénitra, à montrer ce qui la rend différente sur le plan langagier des autres villes, et ce qui distingue ses espaces des autres. Autrement dit, définir l'urbanité langagière d'un espace, c'est expliquer la corrélation entre les discours et les espaces pour définir ce qui caractérise la ville sur le plan langagier.

Méthodologie

En raison de la nature du sujet, de son ancrage théorique (celui de la sociolinguistique urbaine) et des questions de recherche qui placent *de facto* cette étude dans le champ des représentations linguistiques, il va de soi que l'approche méthodologique suivie s'appuiera principalement sur la méthode empirico-inductive qui considère les représentations des acteurs sociaux comme le matériau brut sur lequel devra travailler l'enquêteur.

Ces méthodes empirico-inductives consistent à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification de phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur, à rechercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'apparition du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (enquêteurs comme enquêtés, l'observateur étant également observé)¹⁹

Mesurer les écarts au niveau des discours épilinguistiques dans deux espaces urbains différents nécessite la mise en place de toute une stratégie qui implique une connaissance suffisante du terrain et l'emploi de techniques d'enquête qui permettront d'aborder les enquêtés et de collecter des données fiables en évitant, dans la mesure de possible, les biais.

Éléments de contextualisation

La ville de Kénitra, appelée Port Lyautey du temps du protectorat²⁰, est une ville située au nord-ouest du Maroc. Considérée pendant plusieurs années

¹⁹ Philippe Blanchet, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 30.

²⁰ Le Maroc a connu le protectorat français de 1912 à 1956.

comme capitale de la région du Gharb, elle fait partie aujourd'hui de la région Kénitra - Rabat - Salé²¹. La population compte environ 450 000 habitants²² de diverses origines, du fait de sa position géographique stratégique et de ses capacités industrielles. Cette ville offre beaucoup d'emplois qui permettent d'attirer de la main-d'œuvre de tout le pays. Kénitra a vu son économie fleurir pendant le protectorat, période pendant laquelle le commerce s'est quelque peu diversifié en raison du port établi sur l'une des rives du fleuve Sebou longeant la ville. Limitée à quelques ruelles et petits pâtés de maisons au moment de sa fondation, Kénitra s'étend aujourd'hui sur plus de 76 kilomètres carrés et compte une quarantaine de quartiers différents à tous points de vue.

Dans cette étude, le choix a porté sur deux quartiers très différents tant au niveau de la population qui y vit que sur le plan de l'architecture et de l'histoire. Le premier quartier est Bir-Rami Ouest, secteur principalement résidentiel connu pour être le fief de la petite bourgeoisie kénitréenne. Ce quartier abrite essentiellement des villas et des résidences avec jardins. Le prix des titres fonciers est parmi les plus chers de la ville, voire de la région²³. La population qui vit à Bir-Rami fait partie de l'élite marocaine. On y trouve des résidents qui sont des médecins, des enseignants du supérieur, des chefs d'entreprises, des industriels ou des entrepreneurs, entre autres.

À Khabazat, le second quartier, les choses sont radicalement différentes; au calme et à la quiétude de Bir-Rami Ouest s'opposent l'effervescence et la cacophonie de Khabazat. Ce quartier commercial de Kénitra, connu pour être aussi la médina de cette ville, était le lieu de résidence des Marocains du temps du protectorat. Il abrite principalement deux franges de la société marocaine: la classe moyenne et une bonne partie de la classe populaire, mais il demeure très hétéroclite en raison du commerce foisonnant qui s'y pratique : magasins de prêt-à-porter, de téléphones, d'ustensiles de cuisine, de maroquinerie...

Échantillonnage

En raison de l'opacité du terrain et du refus de beaucoup d'informateurs de faire partie de l'échantillon, nous avons décidé de recourir à la méthode

²¹ Dans le cadre de la nouvelle régionalisation avancée du territoire marocain opérée en 2015.

²² Recensement national de 2014, données du Haut-commissariat au plan.

²³ Référentiel des prix de l'immobilier de la Direction générale des impôts.

boule-de-neige. Cette approche a l'avantage de permettre à l'enquêteur de mieux pénétrer un terrain difficilement accessible en établissant le contact avec d'autres enquêtés par l'intermédiaire de sujets déjà interviewés (appelés informateurs-relais).

[Les informateurs-relais] sont essentiellement employés pour leur sélectivité, lorsque l'on veut accéder à une population spécifique qui n'est pas localisée, lorsque l'on veut atteindre une population localisée sur des critères extérieurs à ce qui la constitue, ou tout simplement pour maximiser les chances d'acceptation²⁴.

Grâce à l'intervention des tout premiers informateurs, l'administration des questionnaires s'est faite de manière plus commode, et ce, sans être trop brutale dans l'approche du terrain. La consigne transmise aux informateurs-relais insistait sur le fait que tous les enquêtés devaient obligatoirement être résidents du quartier Khabazat ou Bir-Rami Ouest.

L'échantillon recueilli comprend 58 sujets qui ont fait l'objet de l'enquête (27 habitant le quartier Bir-Rami Ouest et 30 le quartier Khabazat). Nous avons été dans l'obligation de retirer 11 questionnaires²⁵ de l'échantillon parce que les informateurs n'avaient pas répondu à un nombre suffisant de questions et en raison de réponses trop confuses ou mal formulées.

Les enquêtés ont entre 24 et 68 ans et ont différentes situations sociales (commerçants, étudiants, fonctionnaires, retraités, salariés...). Ils sont tous instruits, mais ont suivi un enseignement différent²⁶. Tous les participants sont plurilingues, car à l'école marocaine, on enseigne plusieurs langues²⁷. Les enquêtés parlent leur langue de première socialisation qu'est l'amazighe ou l'arabe dialectal, mais ont un peu plus de mal avec l'arabe standard qu'ils

²⁴ Alain Blanchet, et coll., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Bordas, 1985, p. 54.

²⁵ Au total, 69 questionnaires ont été collectés, mais seuls 58 ont été retenus pour le dépouillement.

²⁶ Le système éducatif marocain a connu plusieurs changements depuis l'indépendance : il y a eu d'abord l'avènement de l'arabisation au début des années 1980 et le changement fréquent des méthodes d'enseignement et des contenus, sans oublier la massification de l'école qui a contribué grandement à la baisse du niveau des élèves et des étudiants marocains.

²⁷ On enseigne l'arabe standard à l'école coranique, puis dès les premières années de l'école primaire. L'enseignement du français langue seconde n'intervient qu'à partir de la troisième année du primaire. Au lycée, les élèves apprennent une langue étrangère au choix ou en fonction de la disponibilité des cours (allemand, anglais, espagnol...).

ne parlent jamais. On lit l'arabe standard, dans les revues, les magazines et dans les documents officiels, mais ce n'est pas une langue vernaculaire au Maroc et elle n'est utilisée que rarement dans les situations de communication formelles où, là encore, on alterne entre arabe dialectal marocain et arabe standard. En outre, la totalité des informateurs, qu'ils soient à Bir-Rami Ouest ou à Khabazat, déclare comprendre et parler, de manière générale, le français. Nous ne pouvons malheureusement ni confirmer ni infirmer ces données liées à la maîtrise des langues, parce qu'elles auraient impliqué la mise en place d'un test de positionnement que l'on aurait dû faire passer à tous les enquêtés.

Étant donné que cette étude porte sur les représentations des langues et des quartiers, il se devait que les enquêtés aient une certaine connaissance des quartiers ciblés par l'enquête. On ne peut connaître la ville de Kénitra ou ce qui se dit sur ses quartiers si l'on n'a pas habité cette même ville pendant suffisamment d'années. Il existe peu d'écrits sur cette ville et sur son patrimoine linguistique. Il fallait donc trouver des personnes qui habitent à Kénitra, plus précisément à Bir-Rami Ouest et à Khabazat, depuis au moins 10 ans.

Le questionnaire

Ayant déjà pris connaissance de quelques aspects du terrain dans une enquête antérieure portant sur les discours toponymiques²⁸, la réalisation du questionnaire semi-directif s'est faite en prenant en compte les différentes langues en présence sur le terrain. C'est la raison pour laquelle le questionnaire a été rédigé dans deux langues, l'arabe et le français²⁹, ce qui permettait aux enquêtés de répondre dans la langue de leur choix. Deux thématiques constituent l'ossature du questionnaire ; la première relève des différentes fonctions que l'on pourrait attribuer à chacune des langues en présence sur le territoire marocain (amazighe, anglais, arabe dialectal marocain, arabe standard et français). Ces questions,

²⁸ Mehdi Haidar, « Marquage et politique linguistique urbaine... », *op. cit.*

²⁹ Le choix des langues arabe et française est principalement dû à leur statut de langues de scolarisation. En effet, ces deux langues sont les plus enseignées dans le système éducatif marocain.

liées aux fonctions et à la situation diglossique³⁰, ont principalement pour but de faire surgir les représentations que les informateurs pourraient avoir de ces mêmes langues. La deuxième, quant à elle, porte sur la territorialisation comme étant une résultante de ces mêmes représentations linguistiques et d'autres discours.

Identités, normes et confinement linguistique

L'analyse des résultats obtenus après enquête s'appuie sur une marche à suivre qui relève d'une approche méthodologique empirico-inductive qualitative. Il est question de prendre en considération quelques données statistiques en les confrontant aux différents commentaires des informateurs – lesquels ne sont pas tous présents dans le corps du texte pour faciliter la lisibilité – pour, au final, arriver à faire des recoupements et des synthèses concernant chaque axe de recherche qui, nous le rappelons, sont au nombre de deux : les fonctions des variétés linguistiques et la question de la territorialisation. La position de chaque graphique dans le texte se place après les commentaires des informateurs et de l'analyse.

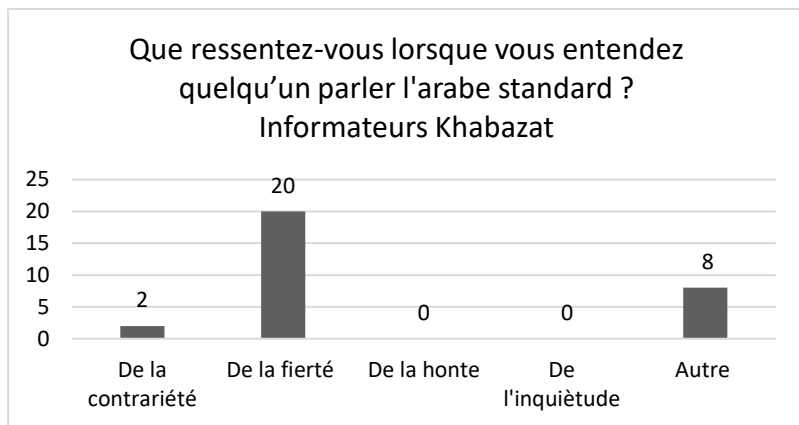
L'arabe standard jouit, depuis l'indépendance en 1956, d'un statut *de jure* avantageux comparé aux autres langues présentes sur le territoire marocain. C'est la langue officielle des instances du pays et s'impose *volens nolens* dans des milieux de la plus haute importance comme ceux du politique ou encore du religieux. C'est une langue principalement scripturale, ce qui lui confère davantage cette forme de prestige dont elle jouit au sein de la société. « D'abord, c'est une langue écrite, et ce caractère scripturaire lui donne un pouvoir particulier allant dans le sens d'une 'hiérarchisation statutaire des langues'

³⁰ La notion de diglossie est utilisée ici suivant la conception de Fishman qui n'insiste pas sur le caractère de parenté linguistique binaire, mais plus sur la répartition fonctionnelle des langues en question au sein de la société (Joshua Fishman, *Sociolinguistique*, Paris, Bruxelles, Nathan, Labor, 1971) ; Leila Messaoudi, « La langue française au Maroc. Fonction élitare ou utilitaire ? », dans Philippe Blanchet et Pierre Martinez (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme, émergences et prise en compte en situation francophone*, Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2010, p. 51-63.

fondée sur 'langues écrites versus langues orales'³¹. Ce qui renforce le rapport diglossique avec l'arabe marocain ou la darija³².»

Dans les terrains observés, cette tendance se concrétise étant donné que l'écrasante majorité des sujets enquêtés, principalement dans le quartier Khabazat, sacralisent cette variété de langue jusqu'au point de renier les autres idiomes.

Graphique 1.



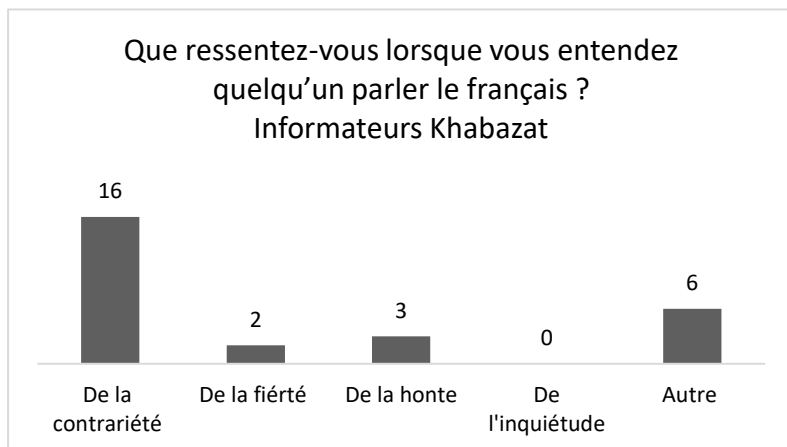
Ce rejet se manifeste de différentes façons et pourrait être lié à un certain nombre de paramètres qui sont essentiellement sociolinguistiques. C'est ainsi que l'on considère le français, par exemple, comme la langue de la domination néocoloniale au Maroc, faisant d'elle un instrument d'ingérence de la France dans les affaires internes du Maroc, la « langue de colonisation intellectuelle et nous ne tolérons pas cela³³ ».

³¹ Catherine Miller, « Marges et normes linguistiques au Maroc : un terrain mouvant », dans Céline Aufauvre, Karine Benafla et Montserrat Emperador (dir.), *Marges et marginalités au Maroc*, Tunis, Maghreb et sciences sociales, IRMC, 2011, p. 60.

³² Jan Jaap De Ruiter et Karima Ziamari « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », dans Assia Boutaleb, Baudouin Dupret, Jean-Noël Ferrié et Zakaria Rhani (dir.), *Le Maroc au présent*, Casablanca, Centre Jacques-Berque Maktabat al-Maghreb, 2015, paragraphe 7 dans <https://books.openedition.org/cjb/1068?lang=en>, consulté le 17 mai 2019.

³³ Informateur 6, Khabazat (Pour expliquer le rejet du français, le tiers de la population interrogée évoque l'argument de la néo colonisation.)

Graphique 2.

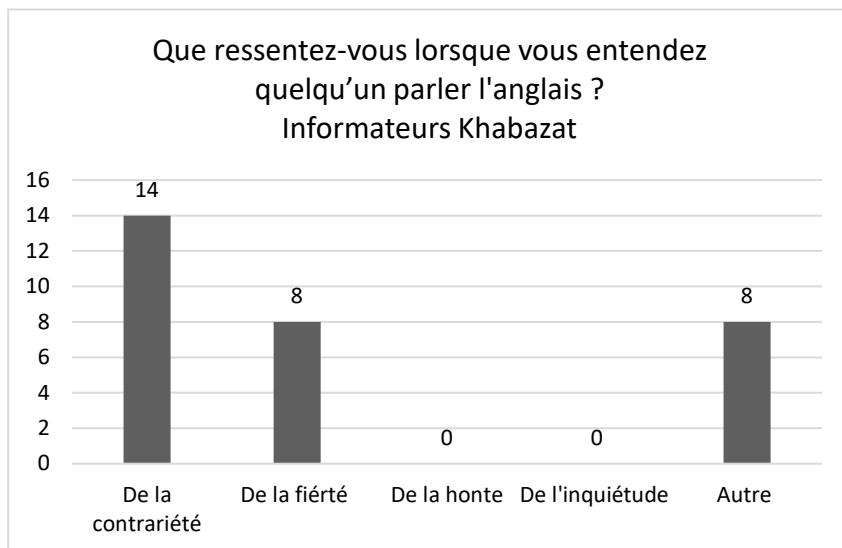


D'autres affirment aussi qu'ils sont dérangés lorsque se pratiquent autour d'eux d'autres langues comme l'anglais et le français. La pratique de ces langues est considérée par un bon nombre d'informateurs comme une perte d'identité, une forme d'aliénation issue principalement de la mondialisation et qui touche profondément les valeurs puritaines du Maroc, des valeurs de l'Islam, des traditions et des coutumes ancestrales qui sont véhiculées par la « langue pure » qu'est l'arabe standard.³⁴

³⁴ Les graphiques 1, 2 et 3 montrent clairement le rapprochement des opinions concernant d'abord l'arabe standard, puis le français et l'anglais dans le quartier Khabazat. Si ces trois langues apparaissent en premier dans les résultats, cela est dû aux enquêtés et aux réponses qu'ils ont avancées. Une bonne partie des questions étaient à choix multiples et il fallait, pour chaque question, choisir la ou les langues qui représentaient les idées des informateurs. Ce sont d'ailleurs les langues les plus citées dans les réponses des informateurs et c'est la raison pour laquelle elles sont majoritairement présentes dans l'analyse. L'amazighe vient en deuxième position, contrairement à l'arabe dialectal marocain et à l'espagnol qui ne sont à aucun moment cités.

Les réponses « autre » sont soit trop disparates pour être prises en compte, soit elles rejoignent l'une des variables de la question posée (le plus souvent celui qui a la plus forte proportion). Il arrive que certains enquêtés au lieu de cocher un item préfèrent développer leur réponse.

Graphique 3.



Cette forme d'inimitié envers les langues étrangères et principalement le français, du fait de son histoire coloniale, pourrait indiquer une situation d'insécurité linguistique dans laquelle vivent les informateurs du quartier Khabazat. William Labov³⁵ a été l'un des premiers à avoir démontré la relation très étroite qui pouvait exister entre les représentations des langues et l'insécurité linguistique quand il avait mené ses enquêtes sur la stratification sociale des variables linguistiques. Il a pu établir que les sujets ayant une mauvaise image d'une variété linguistique donnée étaient plus susceptibles d'être en situation d'insécurité linguistique vis-à-vis de cette même langue. S'inspirant de Pierre Bourdieu³⁶ et de l'apport du concept de marché linguistique dans le champ de la sociolinguistique, Michel Francard reprend cette notion dans les études qu'il a menées en Belgique.

Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs

³⁵ William Labov, *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge University Press, New York, 2006.

³⁶ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité³⁷.

On pourrait donc affirmer que les choses sont similaires pour le terrain exploré dans cette étude, les informateurs pourraient considérer que les variétés de français langue seconde qu'ils parlent ne correspondent pas à la variété de prestige dominante ce qui les met de fait en situation d'insécurité linguistique.

Par ailleurs, depuis une décennie, on peut entendre une autre variété de français approximatif. Il s'agit du français basilectal des lettrés arabisés, produit dans de rares situations de communication. L'émergence de cet idiome, appelé à se développer, est la conséquence majeure de l'arabisation, même si le succès d'une telle politique reste mitigé et limité³⁸.

Ces formes langagières sont très peu utilisées dans les interactions quotidiennes et s'éloignent relativement d'un français institutionnel constituant la norme de prestige ayant cours aujourd'hui au Maroc. Plusieurs aspects qui relèvent de l'histoire et de l'économie vont dans le même sens, car le français reste tout de même, dans les faits, la langue dominante dans beaucoup de domaines au Maroc³⁹. Langue des sciences et technique, langue des entreprises, elle est souvent le passeport pour l'emploi. Sans une maîtrise correcte de la langue française, il serait difficile de se faire une place dans le marché du travail. Les choses changent sensiblement en raison de la progression fulgurante de la langue anglaise due à l'implantation de manufactures et d'investissements étrangers. C'est ainsi que bon nombre d'individus au Maroc sont dans l'incapacité de trouver un travail qui leur sied à cause d'une maîtrise approximative du français ; de là encore pourraient véritablement naître les différentes aversions que ces sujets ont à l'encontre du français.

Dans la pratique, l'usage de cette même langue est totalement décrié par les informateurs issus du quartier Khabazat. Le jugement porte non seulement

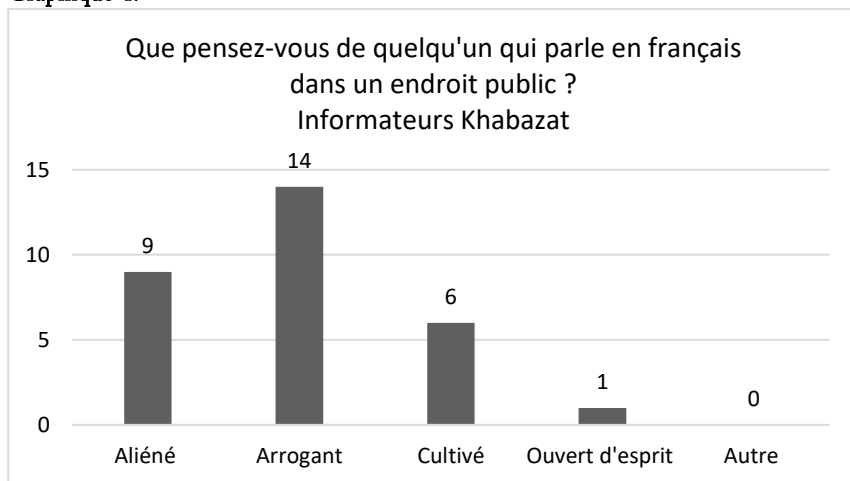
³⁷ Michel Francard, « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 172.

³⁸ Fouzia Benzakour, « Le français au Maroc. Enjeux et réalité », *Le Français en Afrique*, n° 25, 2010, p. 37.

³⁹ Leila Messaoudi, « La langue française au Maroc... », *op. cit.*, p. 57.

sur la langue, mais aussi sur ses utilisateurs. C'est ainsi qu'une personne parlant le français dans un espace public pourrait se voir attribuer la casquette d'« arrogante », de « vaniteuse » ou de « nantie ». « Le français est une langue secondaire, celui qui la parle ou qui désire la parler cherche à être arrogant, il pense qu'il parle une langue moderne⁴⁰. »

Graphique 4.



L'idée d'attribuer aux locuteurs francophones cette représentation s'explique par le fait que le français, chez certains, est une marque de distinction sociale et un signe de réussite, voire une forme d'ostentation ; dans leurs croyances, les sujets pensent que si l'on parle le français c'est aussi pour imiter les riches et les bourgeois qui le parlent tous les jours.

Confinement linguistique

Un autre phénomène se manifeste grandement chez la population issue du quartier Khabazat ; il s'agit d'une forme de confinement linguistique qui tend principalement à renier les langues étrangères, à les stigmatiser et à feindre l'inexistence d'une quelconque forme de diversité linguistique. L'on évoque ainsi une pratique monolingue chez les individus de ce quartier, centrée principalement sur l'arabe standard, ce qui pourrait paraître paradoxal étant

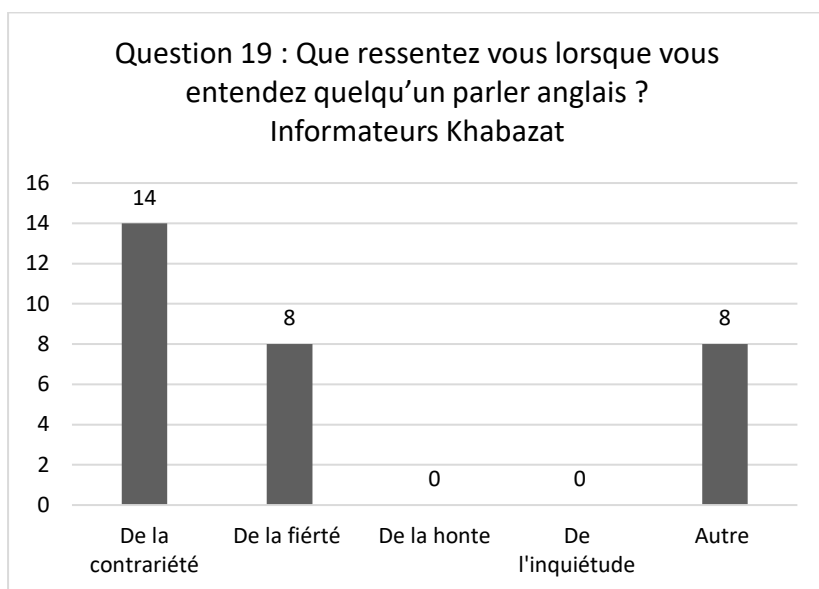
⁴⁰ Informateur 14, Khabazat

donné qu'aucune personne faisant partie du groupe interrogé n'a déclaré parler l'arabe standard.

Le confinement linguistique est dès lors un des effets de l'urbanisation, le caractère 'glossofuge' d'une territorialisation marquée par une culture urbaine où les discours sur les langues, les parures, les parlers de tous ordres ont pour objet de nier la diversité linguistique quand bien même c'est elle qui la rend si spectaculaire et qui semble la porter⁴¹.

Cette volonté de s'attribuer une seule langue, en l'occurrence l'arabe standard, met en évidence un idéal chez un certain nombre d'informateurs qui consiste à ce que l'arabe standard soit la langue utilisée au quotidien, prisee par tous les acteurs sociaux en mettant au ban toutes les autres variétés linguistiques, quels que soient leurs fonctions ou leurs locuteurs. «Toutes les autres langues devraient être utilisées uniquement dans le cadre privé, dans notre pays nous n'acceptons que l'arabe standard⁴².»

Graphique 5



⁴¹ Thierry Bulot, « Matrice discursive et confinement des langues... », *op. cit.*, p. 107.

⁴² Informateur 10, Khabazat

Le français n'est pas le seul à subir les foudres de ces populations, l'anglais connaît lui aussi sa part d'admonestations. Même si cette langue est, selon beaucoup d'informateurs, moins décriée en raison de son statut de langue internationale et de son histoire qui n'est pas en lien avec un passé colonial, elle reste, dans beaucoup de cas, rejetée, et tout individu parlant une ou des langues étrangères en public est perçu comme un couard, quelqu'un qui abandonne la langue arabe standard au profit d'une culture occidentale étrangère. « Quand vous vous autorisez à parler l'anglais dans la rue, c'est que vous êtes quelqu'un de faible, vous n'avez pas de principes⁴³. »

Normes identitaires

On rejette le multilinguisme et tout individu plurilingue pour suivre un modèle qui fait référence naturellement à une norme identitaire, à une façon d'être, de parler (ou du moins prétendre le faire). La principale référence à laquelle font allusion les informateurs dans leurs discours provient essentiellement de la religion islamique. « C'est parce que c'est la langue (arabe standard) du musulman fier de son identité, c'est la langue (arabe standard) qui sera parlée le jour du jugement dernier⁴⁴. »

Lorsqu'il est question de l'arabe standard, l'islam est là pour justifier l'hégémonie que devrait avoir cette langue sur les autres langues dans tous les domaines et dans toutes les sphères sociétales, ce qui lui confère une légitimité symbolique auprès de ce musulman.

Les normes identitaires ainsi posées sont au centre du processus de fragmentation et de polarisation des espaces dans la mesure où elles conditionnent ainsi la mise en mots différenciée des territoires : parce que la façon de parler, de dire son rapport à la langue et aux langues (langue, argot, parlure, affichage, types d'interaction...) est dite et perçue conforme ou non aux normes identitaires vécues comme en adéquation sociale avec l'espace légitime, les locuteurs se construisent et/ou s'affirment comme pouvant se l'approprier ou non et, de fait, comme instances normatives de référence⁴⁵.

⁴³ Informateur 7, Khabazat

⁴⁴ Informateur 14, Khabazat (47% de la population interrogée dans le quartier Khabazat évoque le domaine religieux lorsqu'il est question de l'arabe standard)

⁴⁵ Thierry Bulot et Gudrun Ledegen, « Langues et espaces. Normes identitaires et urbanisation », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 13, 2008, p. 7.

C'est ainsi que les informateurs interrogés obéissent à des instances normatives de référence dictées principalement par des aspects religieux et qui, à leur tour, façonnent une partie de l'urbanité de la ville. Il est vrai que l'arabe standard est la langue de l'Islam et du discours religieux au Maroc⁴⁶, et cette norme liée est présente un peu partout sur le territoire marocain ; c'est pour cela d'ailleurs que l'arabe standard s'est imposé après les migrations massives des *Hilaliens* aux 11^e et 12^e siècles. Toutefois, chez la population interrogée habitant le quartier Khabazat, l'arabe standard ne devrait pas être exclu des autres domaines et devrait reconquérir ce qui lui revient de droit : être l'unique langue parlée quels que soient les domaines, y compris dans la sphère scientifique, domaines qui sont beaucoup plus l'apanage du français.

Bir Rami Ouest, Khabazat et polarisation de l'espace.

Les discours et les langues sont capables, tout comme les hautes murailles, de dessiner les contours des quartiers et de modeler l'espace urbain.

En se servant des différentes représentations des langues qu'ils matérialisent grâce aux discours, les acteurs sociaux fragmentent les territoires censés être, surtout sur le plan sociolinguistique, homogènes et indiscernables.

La fragmentation est un processus d'éclatement d'un objet spatial considéré comme porteur d'une unité sociale. La fragmentation n'est pas le seul terme utilisé pour décrire ce phénomène : dans les années [19]90, de nombreux termes apparentés ont été utilisés : balkanisation, archipélisation, fracture sociale, sécession, dualisation, ségrégation, segmentation, polarisation socio-spatiale⁴⁷.

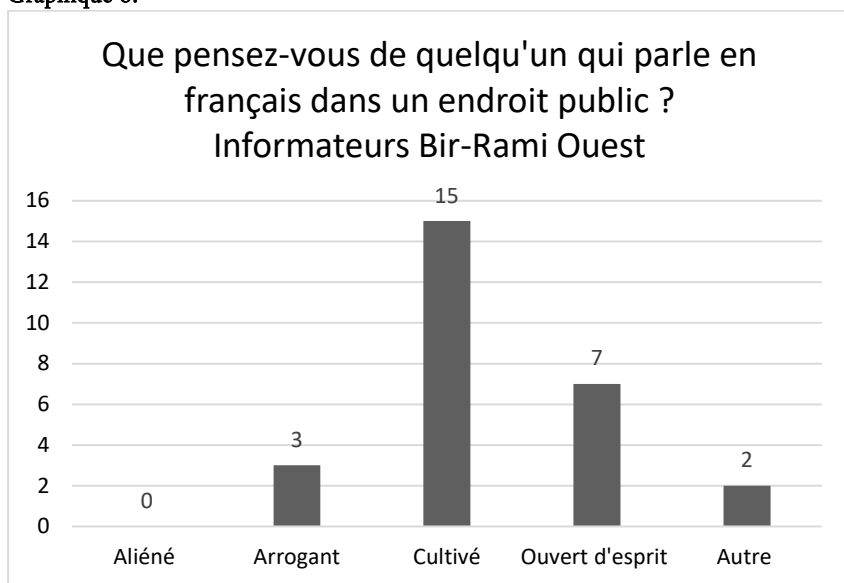
On mesure le degré de polarisation de l'espace, en comparant les données recueillies dans les deux terrains de l'enquête et il s'avère que les deux pôles sont très disparates.

⁴⁶ Leila Messaoudi, « La langue française au Maroc... », *op. cit.*, p. 57.

⁴⁷ Leila Messaoudi et Hajar Mzioud, « Le plurilinguisme urbain : marquage et discrimination des espaces à Rabat (Maroc) », dans Mylène Lebon-Eyquem, Thierry Bulot et Gudrun Ledegen (dir.), *Ségrégation, Normes et discrimination(s) (sociolinguistique urbaine et migration)*, Rennes, Éditions modulaires européennes, Proximités Sciences du langage, 2012, p. 198.

À Khabazat, l'arabe standard jouit d'un statut de prestige grâce à la religion, à Bir-Rami Ouest, c'est le français qui lui rafle la mise. Pour les informateurs de ce quartier résidentiel, la langue française est d'abord celle des intellectuels, elle est « considérée comme synonyme de réussite sociale⁴⁸».

Graphique 6.



On se retrouve ainsi face à un autre type de discours stéréotypé totalement opposé à celui des informateurs du quartier Khabazat, centré le plus souvent sur les langues étrangères et notamment le français. En effet, le français est à Bir-Rami Ouest, ce que l'arabe standard est à Khabazat. Cette insistance sur les langues étrangères de la part des informateurs du quartier de Bir-Rami Ouest marque un premier point d'écart entre les deux populations interrogées : celui du multilinguisme. Aucun signe de confinement linguistique n'a été identifié dans les propos des informateurs recueillis. Bien au contraire, on mentionne la pluralité linguistique comme un modèle à suivre. Le multilinguisme est un privilège à Bir Rami Ouest ; c'est une façon de s'ouvrir sur le monde et d'aborder de nouvelles cultures. Être polyglotte serait donc beaucoup plus

⁴⁸ Informateur 22, Bir Rami Ouest

un atout qu'une tare. « Les intellectuels ne parlent pas une seule langue⁴⁹ », « Le français est parlé plus à Bir Rami Ouest vu la catégorie socioprofessionnelle qui y réside⁵⁰ » et « On parle plus le français là-bas, c'est là où se concentre la classe sociale bourgeoise⁵¹ ».

Cette polarisation est d'autant plus marquante, car elle est ancrée dans l'imaginaire des informateurs ; elle touche à la fois les langues, mais aussi les locuteurs dans les quartiers Bir Rami Ouest et Khabazat. On considère donc que les bourgeois et les hauts cadres parlent le français couramment et en public. Puisqu'ils habitent majoritairement le quartier Bir Rami Ouest, ce territoire se voit donc marqué sur le plan sociolinguistique. Les informateurs des deux pôles étudiés lui attribuent, en fonction des représentations et des idées reçues, un certain nombre de caractéristiques qui, à leur tour, hiérarchisent les espaces. Cette prépondérance qu'a le français sur les autres langues à Bir Rami Ouest s'explique par le fait que ces informateurs ont eu ou ont un contact permanent avec la langue française. Ils ont fait une partie ou toutes leurs études en langue française, ils l'utilisent dans les métiers qu'ils exercent et il leur arrive aussi de lire en français (journaux, revues, Internet), mais ils sont rares à parler le français quotidiennement (ils alternent parfois entre les deux codes arabe dialectal / français), sauf s'ils doivent communiquer avec un non-arabophone. En outre, cette catégorie d'informateurs ne semble pas être trop affectée par l'insécurité linguistique. La grande majorité des enquêtés a répondu aux questions en français, alors qu'à Khabazat tous les informateurs ont répondu en arabe.

Amazighe, fragmentation et fonction

Entre cette dualité français / arabe standard, les autres langues n'ont que peu de place dans les discours des informateurs. On évoque rarement l'anglais pour faire allusion à l'international. Évoquer le multilinguisme, l'ouverture sur le monde ou encore l'aliénation peut paraître compréhensible en raison

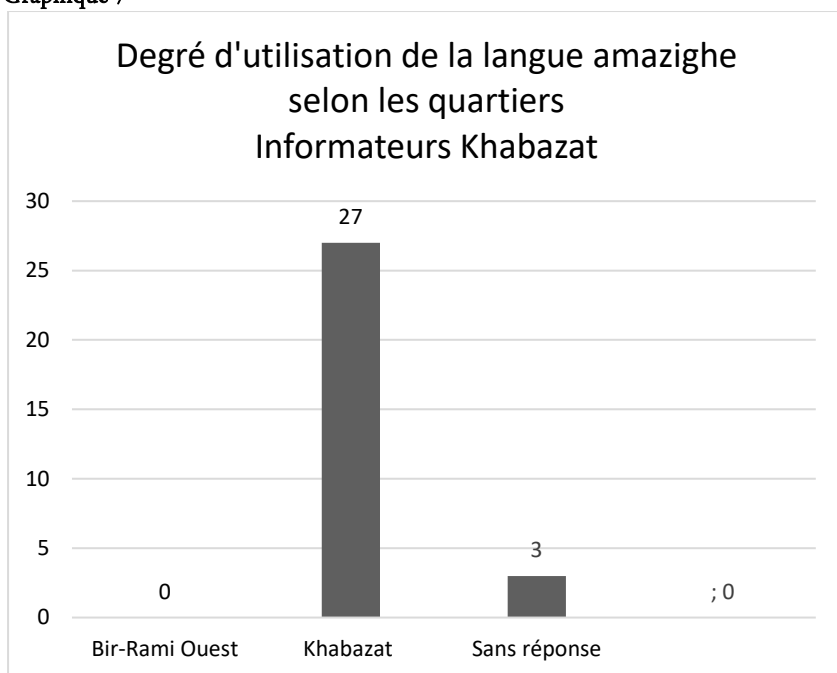
⁴⁹ Informateur 19, Bir Rami Ouest

⁵⁰ Informateur 39, Bir Rami Ouest

⁵¹ Informateur 11, Khabazat ; 87% des enquêtés habitant le quartier Khabazat et 77% habitant Bir-Rami Ouest affirment que l'amazighe est plus parlé à Khabazat en raison de la concentration des commerçants dans ce quartier.

de l'intégration relativement récente de cette langue dans le paysage linguistique marocain. Mais l'on évoque encore plus rarement l'amazighe qui est vraisemblablement la langue la plus anciennement parlée sur le territoire marocain. Dans le quartier Khabazat, on ne tient pas compte de l'amazighe du fait de la domination de l'arabe standard. À Bir Rami Ouest, son usage est réduit à la communauté amazighe uniquement. Cette langue est considérée chez la plupart des locuteurs interrogés comme un médium servant principalement au commerce et puisque le quartier Khabazat est d'abord un espace où à peu près tout s'achète, les informateurs n'hésitent donc pas à identifier ce territoire comme étant amazighophone. « L'amazighe est une langue qui est parlée entre les Amazighs et ils sont là principalement pour le commerce⁵² » et « On parle amazighe dans les centres commerciaux⁵³ ».

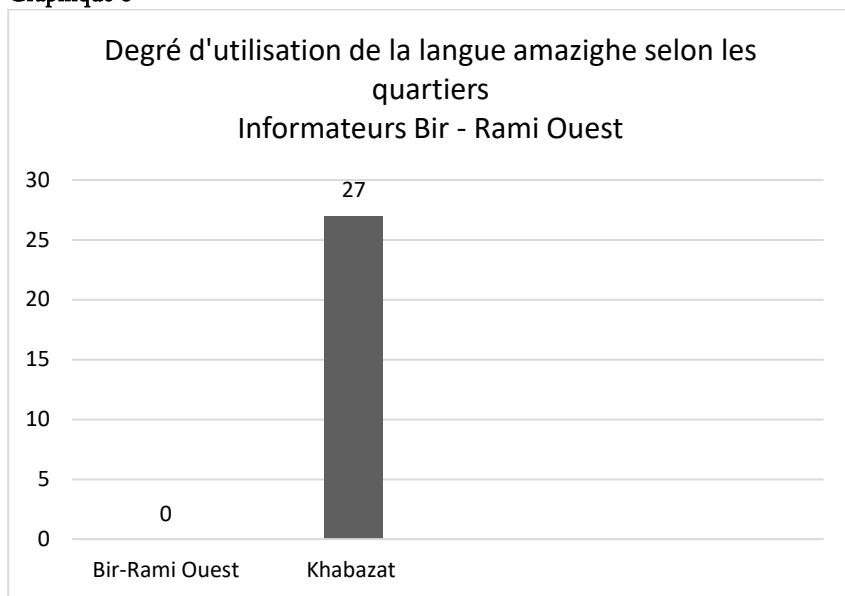
Graphique 7



⁵² Informateur 8, Khabazat

⁵³ Informateur 34, Bir Rami Ouest

Graphique 8



Cette fonction de langue du commerce et du négoce attribué à l'amazighe par les informateurs est très éloignée de la réalité. Cela s'explique d'abord par le fait que les informateurs interrogés ne parlent pas tous amazighe⁵⁴. En effet, cette langue est beaucoup plus parlée dans le milieu rural⁵⁵ et se pratique exclusivement entre amazighophones natifs, car bien qu'elle ait le statut de langue officielle depuis 2011, elle reste très peu enseignée dans les écoles publiques. La langue vernaculaire dans les milieux urbains au Maroc demeure l'arabe dialectal marocain. Cette idée d'attribuer l'étiquette d'amazighophones aux commerçants du quartier Khabazat est assez fréquente. Au Maroc, les populations amazighes ont toujours été qualifiées de commerçantes et prédisposées à savoir faire du négoce. Ainsi, le quartier Khabazat est amazighophone du point de vue des informateurs de Khabazat eux-mêmes et de ceux habitant Bir-Rami Ouest. Cela paraît d'ailleurs paradoxal lorsque l'on compare cette idée de forte présence de l'amazighe à Khabazat avec les

⁵⁴ Moins du quart de la population à Bir-Rami Ouest comme à Khabazat parle l'amazighe.

⁵⁵ Ahmed, Boukous, « L'enseignement de l'amazigh (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », *Revue de l'Université de Moncton*, numéro hors-série, 2007, p. 82.

propos tenus, dans ce même quartier, sur la langue arabe standard qui effacerait toutes les autres langues.

Les représentations linguistiques des enquêtés montrent clairement, à travers les données chiffrées et collectées, que les langues évoquées sur les territoires étudiés n'ont pas les mêmes fonctions, ni le même capital symbolique. De plus, cette répartition fonctionnelle des langues mène à une forme d'étiquetage et à une hiérarchisation des quartiers ayant fait l'objet de l'étude. Les propos fortement stéréotypés dans les deux quartiers montrent que, en fonction de leurs éducations respectives, les enquêtés hiérarchisent les langues et, par la même occasion, les quartiers dans lesquels elles seraient vraisemblablement pratiquées. L'on assimile ainsi l'anglais et surtout le français aux populations qui résident à Bir-Rami Ouest, tandis que l'amazighe et l'arabe standard sont des langues que l'on attribue habituellement aux locuteurs du quartier Khabazat. Les facteurs religieux, culturels, idéologiques et ethniques ont énormément d'impact sur ces discours épilinguistiques. Entre rejet des langues étrangères et du français langue seconde à Khabazat et tropisme pour le plurilinguisme à Bir-Rami, l'on voit à quel point les écarts sont facilement discernables entre les populations vivant dans les deux quartiers. La question de la langue amazighe est le seul point de convergence entre les enquêtés des deux quartiers, puisqu'on a tendance à la considérer comme la langue des transactions commerciales et à situer ses locuteurs majoritairement à Khabazat. Cette assertion reste infondée, car les transactions commerciales se font aussi en arabe dialectal marocain puisqu'il arrive que des commerçants ne parlent pas amazighe même s'ils font partie de la communauté amazighe.

En résumé, la fragmentation linguistique de l'espace urbain est bel et bien présente à Kénitra : on se retrouve face à une territorialisation morcelée de cet espace urbain prétendument considéré comme homogène.

Conclusion

Il appert que l'urbanité de la ville de Kénitra dépend grandement des représentations des individus. Celles-ci ont une influence considérable sur les acteurs sociaux et sur le monde qui les entoure. Les représentations sociolinguistiques guident leurs perceptions, ce qui les conduit à hiérarchiser les espaces, à leur attribuer

des étiquettes et, *ipso facto*, à façonner d'autres cartes de la ville très différentes de celles que confectionnent les géographes. Le paradigme des langues à Khabazat n'est pas le même que celui du quartier Bir-Rami Ouest. Si, à Khabazat, on idéalise l'arabe standard en raison de l'étroite relation que cette langue entretient avec l'Islam, à Bir-Rami Ouest, on favorise les langues étrangères et précisément le français du fait de son utilisation (passée ou actuelle) par les habitants de ce quartier résidentiel dans différents contextes et situations. Sur le plan des discours épilinguistiques, le fossé entre les deux quartiers est visiblement énorme. Cet écart est significatif d'une conception différente des langues et de leurs emplois, ce qui conduit manifestement à considérer les espaces urbains de façons totalement différentes. Pourtant, les populations qui vivent dans les deux quartiers à l'étude partagent beaucoup de points en commun; elles ont les mêmes références religieuses et utilisent une langue véhiculaire : l'arabe dialectal marocain. Cette langue reste d'ailleurs la moins évoquée par les informateurs⁵⁶, ce qui peut paraître étrange étant donné que les échanges de tous les jours se font principalement dans cette variété de langue ; cela pourrait nous amener à nous poser un certain nombre de questions sur l'éventuel rôle que pourrait jouer l'arabe dialectal marocain et les représentations que se font les locuteurs de cette langue dans l'édification de l'urbanité de la ville de Kénitra.

⁵⁶ Le questionnaire administré est constitué principalement de questions semi-fermées qui présentaient toujours les langues en présence sur le territoire marocain suivant l'ordre alphabétique.

Références

- Abric, Jean-Claude (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- Bennis, Said, « Territorialisation et déterritorialisation en situation de métissage humain et linguistique. Cas des Arabisés d'Aït Rouadi de la Province de Béni-Mellal », *Culture orale et variation linguistique au Maroc*, Publications du laboratoire Langage et société, Université Ibn Tofail, Éditions Okad, 2009, p. 107-126.
- Bennis, Said, « Discours épilinguistiques au Maroc. Langues, images et identités », *Traverses langues en contact et incidences subjectives*, n° 2, Presses universitaires de Montpellier, 2001, p. 65-79.
- Benzakour, Fouzia, « Le français au Maroc. Enjeux et réalité », *Le Français en Afrique*, n° 25, 2010, p. 33-41.
- Blanchet, Alain, et coll., *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Bordas, 1985.
- Blanchet, Philippe, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- Boukous, Ahmed, « L'enseignement de l'amazigh (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », *Revue de l'Université de Moncton*, numéro hors-série, 2007, p. 81-89.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- Boyer, Henri, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française*, n° 85, 1990, p. 102-124.
- Bulot, Thierry, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », *French Language Studies*, n° 16, 2006, p. 305-333.
- Bulot, Thierry, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans Philippe Blanchet et Didier De Robillard (dir.), *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 8, 2003, p. 99-110.
- Bulot, Thierry (dir.), *Langue urbaine et identité, Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Bulot, Thierry et Gudrun Ledegen, « Langues et espaces. Normes identitaires et urbanisation », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 13, 2008, p. 5-14.
- Bulot, Thierry et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine, Frontières et territoires*, Rennes, EME Editions, 2003.
- Bulot, Thierry et Vincent Veschambre (dir.), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Calvet, Louis-Jean, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994.
- Castellotti, Veronique et Danièle Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Étude de référence*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002.

- De Ruiter, Jan Jaap et Karima Ziamari, « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques », dans Assia Boutaleb, Baudouin Dupret, Jean-Noël Ferrié et Zakaria Rhani (dir.), *Le Maroc au présent*, Casablanca, Centre Jacques-Berque Maktabat al-Maghreb, 2015, p. 441-462.
- Fishman, Joshua, *Sociolinguistique*, Paris, Bruxelles, Nathan, Labor, 1971.
- Francard, Michel, « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 170-176.
- Haidar, Mehdi, « Marquage et politique linguistique urbaine, l'exemple de la ville de Kénitra », *Langue, culture et société*, vol. 3, n° 1, 2017, p. 89-99.
- Jodelet, Denise (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.
- Labov, William, *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge University Press, New York, 2006.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Sens commun », 1976.
- Meillet, Antoine, « Comment les mots changent de sens », *L'Année sociologique*, 1905-1906 ; repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1965, [1921].
- Messaoudi, Leila, « La langue française au Maroc, fonction élitare ou utilitaire ? », dans Philippe Blanchet et Pierre Martinez (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme, émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2010, p. 51-63.
- Messaoudi, Leila et Hajar Mzioud, « Le plurilinguisme urbain : marquage et discrimination des espaces à Rabat (Maroc) », dans Mylène Lebon-Eyquem, Thierry Bulot et Gudrun Ledegen (dir.), *Ségrégation, Normes et discrimination(s) (sociolinguistique urbaine et migration)*, Rennes, Éditions Modulaires Européennes, Proximités Sciences du langage, 2012, p. 173-208.
- Miller, Catherine, « Marges et normes linguistiques au Maroc : un terrain mouvant », dans Céline Aufaure, Karine Benafla et Montserrat Emperador (dir.), *Marges et marginalités au Maroc*, Tunis, Maghreb et sciences sociales, IRMC, 2011, p. 57-70.
- Morales Lopez, Humberto, *Sociolinguistica*, Madrid, Gredos, 1989.
- Moscovici, Serge, *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.
- Navez-Bouchanine, Françoise, « Le quartier des habitants des villes marocaines », dans Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.), *Le quartier enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, p. 163-173.
- Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, trad. de l'allemand par Auguste Burdeau et Richard Roos, Paris, Presses universitaires de France, 1966 [éd. allemande, 1819].